

TAUX DES DROITS D'INSCRIPTION 2018-2019

Diplômes nationaux relevant du 2^{ème} cycle

IEJ, PREPARATION AUX CONCOURS NIVEAU MASTER (PE, CPE, PLC, PLP)

Diplôme d'Etat de sage-femme

SITUATION DE L'ETUDIANT	Droit Inscription Principale E1	Droit Inscription Seconde E2	TOTAL A PAYER
- Boursiers : sur présentation de l'attestation de bourse 2018-2019 délivrée par le CROUS - Exonérés (1) : sur présentation de la décision d'exonération 2018-2019 du Président de l'UA - Etudiants stagiaires, titulaires d'un M1 MEEF et lauréats d'un concours « enseignant »			0,00€
- Etudiants en période de césure, - Etudiants préparant deux diplômes nationaux à l'UA hormis les boursiers : taux réduit à ajouter au taux plein du diplôme le plus élevé.		159€	159€
Auditeurs libres	170€		170€
- Salariés, - Non boursiers, - Non exonérés, - Ressortissants de l'UE, L'EEE, et la Confédération Suisse, - Etudiants étrangers hors l'UE, l'EEE et la Confédération Suisse - Demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire.	243€		243€

Le droit d'inscription principale (E1) inclut la part minimum réservée au service de documentation (bibliothèque universitaire) fixée à 34 €

(1) L'exonération ne porte que sur l'inscription principale